

## Le mot du maire



**Bonjour à toutes et à tous,**

C'est notre dernier journal municipal de l'année 2019, c'est aussi le dernier de notre mandat électoral. Je voudrais donc tout simplement vous dire le plaisir que l'équipe municipale a eu à travailler pour Saint-Menoux dans une ambiance conviviale, sereine et studieuse durant ces dernières années. Sachez que nous avons été fiers et honorés de vous représenter.

Nous sommes entrés dans la période préélectorale et le discours des élus est soumis au strict respect de neutralité des propos.

Dans un contexte de crise toujours aussi préoccupant, je suis convaincu que l'échelon local est essentiel. Il est un lien irremplaçable qu'il est souhaitable de maintenir au centre des décisions. Notre devoir est de rassembler pour avancer collectivement et toujours mieux vivre ensemble.

Je veux donc très sincèrement vous remercier pour votre engagement, chacun à son niveau, au service de la commune, féliciter tous les responsables et bénévoles qui jouent un rôle social essentiel dans la vie associative qui se veut un maillon fort de la vitalité pour notre commune. Continuons ensemble à entretenir et cultiver ces valeurs de solidarité, de travail et de convivialité qui sont notre volonté politique.

Une de nos préoccupations est le maintien de l'attractivité sur notre commune, et grâce notamment à l'installation de nouvelles familles, nous avons pu constater une augmentation de notre population ces dernières années. Le nombre croissant d'habitants a un impact non négligeable sur les finances locales. En effet, de ce fait les dotations de l'État augmentent et permettent de compenser les baisses votées par les différents gouvernements.

Je veux adresser mes félicitations à tous les jeunes parents qui font ou feront vivre notre école. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur. Bienvenue à leurs petites étoiles qui vont remplir leurs cœurs d'amour et de joie.

Aussi nous devons offrir de nouvelles possibilités de constructions car les terrains disponibles s'amenuisent et notre Plan Local d'Urbanisme va bientôt avoir neuf ans. Il paraît donc nécessaire d'envisager une prochaine révision de cet outil important au développement de notre commune.

L'année s'achève au rythme de chacun. Encore une fois, nous pouvons constater que ce millésime 2019 a été semblable au précédent, c'est-à-dire chaud et sec. Certains habitants ont déclaré en mairie les dégâts subis à leurs habitations suite à la sécheresse, comme l'année précédente. L'état de catastrophe naturelle n'a été reconnu que pour 2018. **Nous avons présenté une nouvelle demande auprès de la Préfecture pour 2019.**

Noël est là ! En ce moment de joie, j'ai une pensée pour celles et ceux d'entre vous que 2019 n'a pas épargnés. Comme à vous tous, je leur souhaite que cette si belle fête soit un moment de sérénité, de paix et d'espoir. Que ce sentiment de bonheur et de tolérance que Noël nous apporte accompagne chacun d'entre vous tout au long de la prochaine année.

Dans l'attente de vous retrouver le **vendredi 10 janvier** pour fêter ensemble la nouvelle année lors des vœux de la municipalité, permettez-moi, de vous souhaiter de très bonnes fêtes et santé, bonheur et réussite pour l'année 2020.

Ludovic JULIEN

## Infos pratiques

### Mairie

Tel : 04 70 43 92 28 Fax : 04 70 43 78 21

E-mail : [mairie@st-menoux.fr](mailto:mairie@st-menoux.fr) Site : [www.saint-menoux.net](http://www.saint-menoux.net)

**Horaires d'ouverture** : Lundi, mercredi: 8h30-12h et 13h30-18h  
Mardi, jeudi : 8h30-12h - Vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30

**Permanences maire ou adjoints** : samedi 11h à 12h à la mairie

**Assistante sociale** Mme BOSSONNAY se déplace uniquement **sur rendez-vous** : 04 70 67 03 04

**Permanences juridiques** **Sur rendez-vous**, les 1ers mercredis de chaque mois de 9h à 10h en mairie avec Mme VOITURIN

### Communauté de Communes

**Accueil Bourbon** - 1 place de l'Hôtel de ville - 04.70.67.11.89

**Maison de Services au public du Montet** - 1 place du 8 mai

Site: [www.cc-bocage-bourbonnais.com](http://www.cc-bocage-bourbonnais.com) 04.70.47.37.76

## Focus sur les fouilles archéologiques

Afin de pouvoir être autorisée à passer les réseaux d'évacuation d'eau et d'alimentation en gaz de la future maison de santé, la commune a procédé à des fouilles archéologiques préventives.

Du 26 août au 14 octobre, Madame Sophie LIEGARD, archéologue responsable du chantier mandaté par la société HADES, a pu conduire les travaux. Un travail d'analyse des nombreuses et intéressantes découvertes sera mené plusieurs mois durant. Il est prévu de faire une restitution publique des hypothèses et futures conclusions. Ce travail viendra compléter les éléments découverts lors des premières fouilles de 2000 déjà menées par Sophie LIEGARD, qui avaient fait l'objet d'un premier rapport et d'une synthèse parus dans le livre «L'ABBAYE DE SAINT-MENOUX» (co-écrit avec Marie-Elisabeth et Jean-Thomas BRUEL), ainsi qu'une visite virtuelle sur le site des archives départementales : [archives.allier.fr](http://archives.allier.fr) > 999-tresors-d-archives .



Visite du chantier lors de la journée du patrimoine du 21 septembre 2019 (cliché A. Fourvel).



Base de la cheminée de la cuisine médiévale de l'abbaye (cliché A. Chen)

Ces tuiles disposées sur champ en arrondi témoignent du lieu de cuisson de la cuisine de l'abbaye, en exceptionnel état de conservation.



Photo montage de l'intérieur de la cave (clichés A. Fourvel)

La découverte d'une cave partiellement comblée doit inciter à la prudence quant à la circulation d'engins dans cette zone.



Restes d'un four du début du Moyen Age (époque mérovingienne ?) creusé dans le sous-sol calcaire et encore rempli de charbons de bois (cliché A. Roland).



Les murs des différentes périodes se superposent et présentent des orientations différentes (cliché A. Chen).



Canalisation médiévale acheminant l'eau jusque dans la cuisine de l'abbaye (cliché A. Chen).

Les dernières investigations ont permis de remonter jusqu'au VI ou VIIe siècle, époque contemporaine du Bon Saint Menou, et de constater contre toute attente que cette zone était déjà construite à l'époque mérovingienne (Photo en bas à droite)

## Environnement

Un récupérateur de l'eau issue des toitures du presbytère a été implanté afin de palier autant que possible aux aléas climatiques.



## Maison de santé

Sous réserve de réception des travaux, les professionnels de santé devraient pouvoir s'installer en début d'année 2020. Ils seront tous invités aux vœux de la municipalité afin de se présenter.

En plus de locaux indépendants, ils disposeront d'une grande salle mutualisable au deuxième étage. **Il reste deux locaux disponibles, un au 1er étage et un au rez-de-chaussée (kiné, médecin ...)** La commune se réserve une salle pour diverses permanences (assistante sociale, permanence juridique ...)

## L'école : 107 élèves font leur rentrée

Cours	Nombre d'élèves	Enseignants
PS et MS	26	Mme Lucille THOMAS
GS et CP	18	Mme Sylvaine JULIEN-LE CORRE
CP et CE1	19	Mme Amélie SERREAU
CE2 et CM1	22	Mme Alisson MARTINS
CM1 et CM2	22	M. Cyril MEYZONNIER



Mme Alisson MARTINS remplace M. Alban COUDEYRE. Le reste de l'équipe est inchangé.



Pour cette année scolaire, trois classes vont bénéficier des interventions de l'ADATER. Différents thèmes vont être abordés :

- > - Les élèves de GS vont créer un jardin refuge à côté de l'école.
  - > - Les CP et CE1 travailleront sur le thème "Les oiseaux de mon village et d'ailleurs".
  - > - La classe de CE2/CM1 abordera le thème de l'environnement et du développement durable à travers "La ressource en eau" et "Le tri et le recyclage des déchets".
- Ces séances sont financées par l'Amicale Laïque.

Durant les fouilles archéologiques, Madame LIEGARD responsable du chantier a pu sensibiliser les enfants des classes CE2 et CM de Saint-Menoux par la visite du site, le vendredi 20 septembre et les enfants ont montré un grand intérêt pour les traces du passé de leur village. Leurs questions étaient nombreuses et pertinentes.

## L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis de 9h à 17h.

Une possibilité de garderie est prévue sur demande dès 7h et jusqu'à 18h.

Des animations sont prévues pendant une partie des vacances scolaires :

- Vacances d'Hiver : du 24 au 28 février 2020
- Vacances de Printemps : du 20 au 24 avril 2020
- Vacances d'Été : du 6 au 31 juillet 2020



## Aménagements sportifs



Les nouveaux équipements du plateau sportif permettent de diversifier encore les activités des enfants et des plus grands, avec le city-stade (pris en charge par la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais), différents appareils de remise en forme, en libre accès ainsi que deux tables de ping-pong et un réaménagement des terrains de pétanque.

Grâce aux pluies d'automne bienvenues, la pelouse du stade est maintenant idéale pour la pratique du football.

## Les radars pédagogiques sont installés



Nous vous incitons à respecter les limitations de vitesse et tous les conseils de prudence au volant.  
Pour information, ces radars sont financés en partie avec les amendes de police.

## La préfecture a communiqué les chiffres clés des accidents de la route dans l'Allier pour 2018



Les jours les plus propices aux accidents dont la gravité est la plus importante sont: le MERCREDI, le vendredi, le SAMEDI et le dimanche.  
Les heures où le nombre d'accidents est le plus important sont de 9h à 10h et de 17h à 18h en semaine.  
Le week-end, c'est de 11h à 12h et de 18h à 19h.

Les principales causes de ces accidents sont :



## Valorisation des végétaux au cimetière

Dans une démarche de réduction et de valorisation des déchets, la commune de Saint-Menoux a fait l'acquisition auprès du SICTOM NORD ALLIER de deux composteurs de 600 l pour le dépôt des déchets verts du cimetière.

Une benne pour la récupération des plastiques a été également installée pour le recyclage.

Grâce à ce tri volontaire de chaque habitant, le compost ainsi généré servira au fleurissement de la commune.



## Réouvertures de commerces

### Café du Centre : Bienvenue aux frères Julien et Sébastien BERTRAND



Habitants de Saint-Menoux et d'Agonges, nous avons déjà pu apprécier leur sympathie avec leur « camion-kebab » du mercredi. Avec l'aide de la Région par le biais d'Allier Initiative et le relais du secrétariat de Mairie, ils ont effectué avec succès toutes les démarches administratives de reprise de ce fond de commerce.

Ils se consacrent maintenant entièrement au café, bar, tabac, restaurant et bien sûr aux chambres d'hôtes (**réservation sur booking.com**). A noter également la vente du journal « La Semaine de l'Allier ».

**Ouvert tous les jours : Du lundi au jeudi de 7h30 à 21h**

**Le vendredi : 7h30 à 22h**

**Le samedi de 8h à 23h**

**Le dimanche et jours fériés de 8h à 12h**

### Inauguration officielle du multi-services le 7 décembre

Ouvert depuis le 5 juillet sous l'enseigne **Panier Sympa**, ce commerce a redonné de la vie dans le bourg.

Il est agréable de pouvoir se côtoyer à nouveau en faisant ses achats sur place : alimentation et produits d'entretien courants, articles de presse, cartes postales, cadeaux, produits du terroir, rôtisserie (poulets et autres volailles, rôtis de porc...), dépôt de pain, dépôt de gaz, service de pressing, de cordonnerie, et **sur demande : possibilité de livraison à domicile (04 70 48 93 82)**.

Depuis le 26 novembre, un service de relais-colis est en place.

**Ouvert : Du mardi au samedi de 7h30 à 12h45 et de 15h30 à 19h**

**Le dimanche de 7h30 à 12h**



## Nouvelles installations

### Installation d'une infirmière libérale indépendante au Petit Nupil

Madame Sophie HAPP a choisi de créer son activité à domicile. Contact au 06 78 21 88 72

### Installation d'un cabinet de médecine traditionnelle chinoise au 10 place de la Croix

Madame Stéphanie BLU nous vient d'Autry-Issards et vous accueille sur rendez-vous : 06 58 30 95 45

### Fabrication d'une nouvelle boisson aux Bégueys, le Kombucha (à base de thé vert fermenté)

Monsieur Melchior ENJALBERT - 06 41 41 74 10

## Accès à la propriété au Clos des Vignes



La commune met en vente cinq terrains viabilisés (gaz de ville, assainissement collectif, eau, électricité, téléphone) entre 805 et 993 m<sup>2</sup> au prix de 25€/m<sup>2</sup>.

Idéal pour les familles, le Clos des Vignes se situe à moins de cinq minutes à pied de l'ensemble scolaire et périscolaire (crèche, écoles, garderie périscolaire, accueil de loisirs) ainsi que du centre-bourg.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser au secrétariat de mairie.

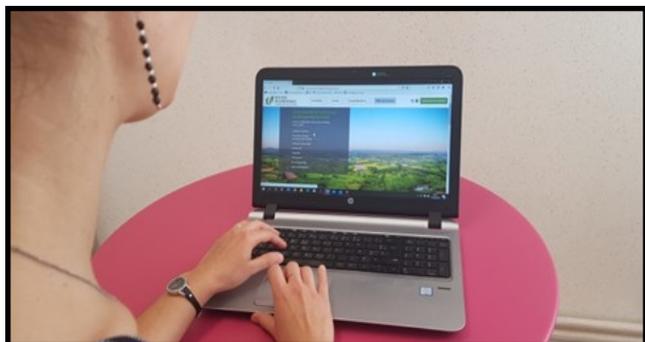
## Nouveau site Internet, nouvelle communication

Pour cette fin d'année 2019, la Communauté de Communes prend un nouveau cap avec la création de son nouveau logo et la mise en ligne du nouveau site à la mi-août. Plus complet et fonctionnel qu'auparavant, on vous explique tout en détail.

### Quelles sont les nouveautés du site ?

Que vous soyez habitant, nouvel arrivant, association ou professionnel, le site Internet de la Communauté de Communes veut répondre aux besoins de chacun. L'ensemble des services et informations communautaires y sont regroupés pour concorder à tous vos besoins : garde d'enfants, aide aux démarches administratives, services aux associations, santé, aide à l'installation des professionnels, ... Un espace dédié à la promotion et la communication des associations et des entreprises du territoire est disponible sous forme d'annuaire. Ce service est entièrement gratuit mais il nécessite que vous vous inscriviez sur [www.cc-bocage-bourbonnais.com](http://www.cc-bocage-bourbonnais.com).

L'équipe des élus et des agents communautaires vous invite à faire partager vos remarques et idées qui pourraient améliorer ce nouvel outil numérique qui, nous l'espérons, comblera vos besoins et vos attentes.



## Le Contrat Local de Santé est signé !

En devenant le premier territoire de l'Allier à mettre en place un Contrat Local de Santé, la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais affirme ses engagements en matière de politique de santé au sein de son territoire (contrat 2019-2022 signé ce 20 sept. 2019).

Avec pas moins de 10 signataires, notamment l'Agence Régionale de Santé, ce contrat met en exergue (et doit permettre de consolider) les partenariats et les dynamiques locales ayant permis de coconstruire les actions visant à améliorer la santé au sein du territoire. Il compte actuellement 4 fiches-actions que vous pouvez consulter notre site [www.cccb.fr](http://www.cccb.fr) rubrique « le Contrat Local de Santé ».

Le CLS du Bocage Bourbonnais résulte :

- de la volonté des élus et des professionnels de santé de formaliser la construction d'un territoire en santé
- d'un travail commun entre les différents acteurs du territoire



## Les évolutions du projet « Territoire Zéro Chômeur Longue Durée »

Les actions d'information autour du projet ont été nombreuses depuis cet été : permanences lors des brocantes, organisation de réunions d'information, diffusions sur Radio Qui Qu'en Grogne de deux émissions par mois. L'objectif est clair : nous avons besoin de tout le monde pour mener à bien ce projet.

Le 18 septembre 2019 a eu lieu la "Journée d'échanges sur la coopération en faveur de l'emploi et du soutien au développement économique : le futur Comité Local pour l'Emploi". 67 personnes se sont réunies à la salle polyvalente de Bourbon-l'Archambault pour réfléchir au fonctionnement du Comité Local pour l'Emploi (CLE). Ce Comité réunit divers acteurs économiques locaux (la CAPEB, les Centres Hospitaliers, IntegraMicrofrance, Moria SA, SICABA, Les Thermes, SNBA, Innov'éclair, Achetez à la Ferme, La Libricyclette, Vitavrac, Le Mazier, l'ESAT), des partenaires institutionnels (Pôle Emploi, CAP Emploi, la Mission Locale), les quatre centres sociaux (Adéquat, 123 Bocage, l'Escale et le centre social de Lurcy-Lévis), des associations (Secours Catholique, Epicerie solidaire, Champ des Possibles).

Toutes ces actions doivent contribuer à lutter contre le chômage de longue durée et à mettre en place les moyens nécessaires pour proposer un emploi à toute personne volontaire. Les personnes privées d'emploi poursuivent le travail d'identification des activités qui pourront être développées par l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) en fonction de leurs compétences.

Afin d'avancer dans ce travail, il est nécessaire de faire le lien entre ces idées et les besoins locaux.

C'est pourquoi la Communauté de Communes a mis en ligne un questionnaire à destination des acteurs économiques, associatifs et institutionnels locaux afin de recenser leurs besoins (en personnel, services, approvisionnement ou encore développement). Ce questionnaire est disponible sur le site Internet de la Communauté de Communes ou en mairie. Faites-nous part de vos besoins !

L'avant-première du film Nouvelle Cordée en partenariat avec le Nabab et l'organisation de la journée du 7 novembre ont été les deux moments forts de cet automne. Suivez les actualités du projet sur la page Facebook @TZCBB



Action d'information lors de la journée des Féd'Arts

### Saint-Menoux aussi est engagé dans le projet Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais.

Si vous souhaitez recevoir les informations ou participer aux actions à mettre en place, vous pouvez contacter la Communauté de Communes ou laisser vos coordonnées au secrétariat de Mairie, qui les transmettra et vous fournira un flyer d'information.

## *Un repas du CCAS apprécié*

Comme chaque année au mois de novembre, l'équipe du CCAS et les bénévoles ont préparé avec ferveur le déjeuner dansant pour les ménulphiens de plus de 65 ans.

C'est dans une ambiance conviviale et dans un décor aux chaudes couleurs automnales que les 140 invités ont partagé le délicieux repas préparé avec des produits de nos commerces locaux et cuisiné par le Chef Cuisinier Denis ROUDIER, du Restaurant Le Calvaire.

Des décors créatifs et écologiques ont été réalisés par les enfants de l'accueil de loisirs qui ont mis toute leur cœur à trouver des mots gentils pour nos aînés.

Ce moment attendu par tous fut une fois encore très apprécié par les convives à en juger par les sourires et les au revoir ...



## Sécheresse

La commune a de nouveau fait une demande de classement en catastrophe naturelle auprès de l'Etat pour l'été 2019. Les personnes concernées (fissures dans les bâtiments...) doivent impérativement faire un courrier de déclaration à la mairie comportant leurs coordonnées mail et/ou téléphoniques **LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE.**

## Élections municipales

Elles auront lieu les **dimanches 15 et 22 mars 2020** (suffrage universel direct à deux tours) . Si vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales de la commune, merci de vous adresser au secrétariat de mairie avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile récent avant **le vendredi 7 février.**

## Agenda

**Samedi 4 janvier** : Concours de belote de l'AS Ménéulphienne

### **Vendredi 10 janvier à 19h**

**Pour les NOUVEAUX ARRIVANTS à Saint-Menoux, les vœux de la municipalité sont l'occasion de faire connaissance lors d'un moment convivial. Tous les habitants sont invités au Centre d'Animation Culturelle.**

**Samedi 25 janvier** : Pièce de Théâtre Les Ateliers de Papa

**Dimanche 26 janvier** : Loto de l'Amicale Laïque

**Samedi 15 février** : Soirée Soupes du Comité des Fêtes

**Dimanche 16 février** : Loto de la Pétanque Ménéulphienne

**Samedi 7 mars** : Concours Triplettes de la Pétanque Ménéulphienne

**Dimanche 8 mars** : Loto de l'AS Ménéulphienne

**Samedi 14 mars** : Dîner dansant de l'Amicale Laïque

**Samedi 21 mars** : Collecte de ferrailles de l'Amicale Laïque

**Samedi 21 mars** : Concours de belote de Générations Mouvement

**Samedi 28 mars** : Bal des Conscrits

**Vendredi 5 avril** : Concert de l'ensemble d'harmonie « Horizon Musical » à l'église

**Samedi 9 et dimanche 10 mai** : Moto-Cross du Comité des Fêtes

**Samedi 16 et dimanche 17 mai** : Théâtre des écoles de l'Amicale Laïque

**Samedi 30 et dimanche 31 mai**: Arnauduro de la Section Enduro

**Dimanche 14 juin** : Marche de l'Amicale Laïque

**Samedi 27 juin** : Kermesse des écoles

**Samedi 27 et dimanche 28 juin**: Démonstration d'aéromodélisme au Terrain des Aigriers

**Samedi 4 juillet** : Fête Patronale

**Samedi 18 juillet** : Concours Doublettes de la Pétanque Ménéulphienne



## **Cinéma itinérant**

**A 20h30 au Centre d'Animation Culturelle**

Les lundis

- 20 janvier - 17 février

- 16 mars - 27 avril

- 18 mai - 15 juin